

■ **Juroca SA**, à Montsevelier, Fabrication de machines industrielles, principalement pour l'horlogerie et les moteurs électriques, Société anonyme (FOSC no 46 du 07. 03. 2001, p. 1708). Modification des statuts: 15. 11. 2002. Abrogation, selon l'art. 628 al. 4 CO, des dispositions statutaires relatives aux apports en nature. [précédemment: Apports en nature : machines, outillage, véhicules, matériel de bureau, dessins et plans, selon contrat d'apports en nature du 22 mai 1992, pour le prix de CHF 550'000.--, acceptés pour ce prix, dont CHF 500'000 imputés sur le capital social].

Journal no 976 du 18.11.2002
(00740708 / CH-674.3.000.230-5)